



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFÈTE DE L'ALLIER

Yzeure, le 1^{er} août 2018

**Direction départementale de la Cohésion Sociale
et de la Protection des Populations**

Service Jeunesse, Sports et Vie associative

Affaire suivie par : Ivan BIZET

☎ 04.70.48.35.68

E-mail : ivan.bizet@allier.gouv.fr

**Mesdames et Messieurs les Président(e)s
des associations sportives du département
de l'Allier**

Objet : Opération Pass' Sports 2018 / 2019

Pièces jointes :

- grille des aides Pass'sports Allier
- formulaire d'inscription « familles »
- affiche au format A3

Madame la Présidente, Monsieur le Président,

Depuis sa création en 2005, l'opération **Pass' Sports Allier**, qui a pour but d'encourager la **pratique sportive** des jeunes issus des familles modestes de notre département, a rencontré un succès affirmé. Réalisé en partenariat étroit des services de la *Caisse d'Allocations Familiales (CAF)*, du *Conseil Départemental* et de la *Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations (DDCSPP)* de l'Allier, ce dispositif a permis, au cours des dernières saisons sportives écoulées, à près de 1500 jeunes de notre département de bénéficier chaque année d'une aide financière à leur inscription dans une association sportive.

Pour la prochaine saison sportive 2018-2019, le dispositif est reconduit à partir de **septembre jusqu'à épuisement des crédits disponibles**, avec un aménagement du barème de calcul des aides permettant d'encourager l'inscription des jeunes à **partir d'une dépense d'adhésion de 15 €** (coût de la cotisation au club ajouté éventuellement à la licence). L'opération concerne toujours les enfants et les jeunes **de 3 à 18 ans** dont les familles sont **allocataires de la CAF¹**. Afin de favoriser un plus grand nombre de bénéficiaires, il est rappelé qu'**une seule prise en charge d'adhésion par enfant** n'est éligible, **le montant le plus élevé étant celui qui sera retenu**.

De façon à accompagner cet effort important de promotion du sport consenti par tous les partenaires institutionnels, nous vous proposons d'engager votre club dans cette opération. À noter que dorénavant, il n'y a **plus de procédure préalable d'inscription « club »**. De plus, **depuis l'an passé, tout club, affilié ou non à une fédération sportive agréée, est éligible au dispositif** et peut ainsi faire bénéficier d'une aide aux familles.

1 : Pour les ressortissants du régime agricole, les dossiers des familles pourront être fléchés par la Mutualité Sociale Agricole (MSA) sur son nouveau dispositif régional « Forfait temps libre ».

20, rue Aristide Briand – CS60042 – 03402 YZEURE Cedex

Site internet : <http://www.allier.gouv.fr>

Téléphone 04 70 48 35 00 – Télécopie 04 70 48 35 99 – ddcspp@allier.gouv.fr

horaires d'ouverture : 9h00-11h30 / 14h00 – 16h30 et sur rendez-vous

Pour cela, sur chaque fiche de demande d'aide individuelle présentée par les familles², il vous suffira de **remplir pour votre partie** le formulaire, et de le **cosigner** en faisant apparaître le **tampon** du club. Les familles auront ensuite à retourner à la CAF ce document dûment complété.

Pour toute précision complémentaire sur le Pass' Sports, vous pourrez consulter les sites internet des partenaires : www.caf.fr et www.allier.fr/292-pass-sports-allier.htm

Nous nous permettons d'insister sur l'importance de la **validation par votre club** du **montant de l'inscription** qui sera renseigné sur la fiche de demande d'aide des familles. Cette donnée permet aux partenaires d'assurer le cadrage financier de l'opération ainsi que son évaluation. **À défaut de cette validation, les demandes d'aide des familles ne pourront être prises en compte.**

Nous vous rappelons enfin que, dans le souci d'alléger votre travail administratif, la gestion financière du Pass' Sports n'incombe pas à votre association, l'aide étant versée directement à la famille du (de la) jeune licencié(e).

Vous remerciant par avance de votre implication dans ce dispositif qui s'inscrit pleinement dans une politique sportive et de cohésion sociale départementale, je vous prie d'agréer, Madame la Présidente, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.

P / La Directrice
Le Chef du Service Jeunesse, Sport et Vie Associative


Laurent RENOÛ

2 : Voir formulaire ci-joint ou à télécharger sur le site www.caf.fr



Page : 2/2

